

Comité EHDAA



COMPTE RENDU

Date : Lundi 29 novembre 2021
Endroit : Salle du conseil et rencontre TEAMS
Centre administratif Michel-Pagé, Donnacona
Heure : 19 h 15



Présences : Madame Céline Morasse, Centre de services scolaire de Portneuf
Madame Chantal Sanders, IRDPQ de Portneuf
Madame Danielle-Christine Houde, École secondaire Donnacona, Donnacona
Madame Geneviève Beaudoin, École du Perce-Neige, Pont-Rouge
Madame Geneviève Proulx, École du Goéland, Saint-Alban
Monsieur Jean-François Ouellet, École secondaire Donnacona, Donnacona
Madame Josianne Trottier, École du Bon-Pasteur, Cap-Santé
Madame Mélanie Gilbert, École des Sentiers et de la Riveraine, Portneuf
Madame Mireille Faucher, École secondaire Donnacona, Donnacona
Madame Sonia Groleau, École Sainte-Marie, St-Marc-des-Carières
Monsieur Stéphane Morissette, Centre de services scolaire de Portneuf
Madame Viviane Bauge, École secondaire Donnacona, Donnacona

Absence :

1. Accueil et présentation des membres

M^{me} Céline Morasse accueille les membres du comité.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M^{me} Viviane Bauge et appuyé par M^{me} Josianne Trottier.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 18 octobre 2021

M^{me} Céline Morasse fait le suivi du point 5 concernant l’affichage des postes d’éducateurs spécialisés sur le site du Centre de services scolaire. Elle mentionne que le suivi a été fait auprès des personnes concernées. Elle précise qu’il appartient à la direction d’établissement de remplacer ou non l’éducateur spécialisé. Elle mentionne que malgré les bonnes volontés de tous, nous sommes en pénurie de main-d’œuvre et qu’il y a même des postes vacants actuellement.

Le second suivi fait par M^{me} Céline Morasse concerne l’accessibilité à mobilité réduite. Elle précise qu’il est envisagé d’installer un élévateur à l’école secondaire de Donnacona. Puisque les parents se questionnent sur l’accessibilité à mobilité réduite pour toutes les écoles du Centre de services scolaire, M^{me} Céline Morasse propose d’inviter M. Frédéric Pagé directeur des ressources matérielles.

4. Entente de scolarisation 2021-2022

M^{me} Céline Morasse a préparé un document dans lequel chacune des écoles spécialisées est présentée. Elle y a indiqué dans quel Centre de services scolaire se trouvent ces écoles, leur mission ainsi que le nombre d’élèves qui fréquentent ces écoles. Elle précise que c’est le Centre de services scolaire de Portneuf qui assure le transport scolaire de la plupart de ces élèves.

5. Consultation sur les critères de répartition des ressources services éducatifs complémentaires (M. Éric Bard)

M^{me} Céline Morasse présente les critères de répartition des ressources des services complémentaires. Elle explique qu’il y a des critères qui ont été mis en place pour assurer une équité dans la répartition des services. Elle invite les membres du comité à poser des questions et à émettre des commentaires sur chacun des critères.

Enseignants en orthopédagogie au primaire :

M^{me} Chantal Sanders demande si ce sont seulement les élèves qui sont en échec qui bénéficient d’un suivi en orthopédagogie. M^{me} Céline Morasse lui explique les élèves qui ont des résultats entre 60 % et 69 % ont un suivi moins personnalisé et c’est plutôt un soutien en classe.

M^{me} Viviane Bauge questionne sur le fait qu’il n’y a pas d’orthopédagogie dans les classes régionales. M^{me} Céline Morasse lui explique que les classes régionales comptent moins d’élèves et que c’est un enseignant d’adaptation scolaire qui est en charge du groupe. Elle a donc une formation d’enseignant et d’orthopédagogue.

Psychologue :

M^{me} Chantal Sanders se questionne sur le pourcentage en psychologie accordé aux élèves de 4-5ans, car elle souligne que cette clientèle bénéficie déjà de plusieurs services à l’extérieur de l’école.

M^{me} Geneviève Proulx se questionne sur les rôles de chacun des professionnels. M^{me} Céline Morasse lui propose de faire un document descriptif des rôles de chacun. **SUIVI**

M^{me} Geneviève Beaudoin se demande pourquoi les pourcentages en psychologie sont différents pour l'école du Perce-Neige (20 %) et pour l'école Sainte-Marie (30 %). M^{me} Céline Morasse lui répond qu'elle en fera la vérification. Par contre, M^{me} Céline Morasse précise qu'il y a plusieurs rapports à fournir au niveau de la psychopathologie, ce qui expliquerait le plus haut pourcentage de services.

M^{me} Geneviève Beaudoin se questionne également sur le fait que les orthophonistes n'apparaissent pas sur la feuille des critères de répartition des ressources. M^{me} Céline Morasse mentionne que c'est parce que le service des orthophonistes est centralisé au Centre de services scolaire.

Conseillers en orientation :

Aucun commentaire

Orthopédagogie au secondaire :

M^{me} Céline Morasse nomme que les deux matières de base au primaire sont français et mathématique.

M. Stéphane Morissette se demande pourquoi les élèves qui fréquentent l'Intersection n'ont pas de service d'orthopédagogie. M^{me} Céline Morasse souligne que les enseignants sont formés pour offrir le soutien nécessaire.

M^{me} Geneviève Proulx fait part d'une expérience vécue dans Lanaudière où des travailleurs sociaux ont été engagés par des écoles secondaires et où les difficultés scolaires ont diminué.

M^{me} Josianne Trottier mentionne qu'elle travaille dans une université et qu'il y a possibilité d'aller chercher des subventions au ministère au niveau de la santé mentale.

M^{me} Céline Morasse assure un suivi aux Ressources humaines.

TES au primaire :

M^{me} Céline Morasse explique la répartition des heures dans les écoles.

TES au secondaire :

Aucun commentaire

6. Structure d'accueil au secondaire

M^{me} Céline Morasse propose aux membres de prendre connaissance du document et qu'il sera revu en comité en janvier.

7. Classes régionales

M^{me} Céline Morasse propose aux membres de prendre connaissance du document et qu'il sera revu en comité en janvier.

8. Comité de parents

M^{me} Viviane Bauge a assisté à une rencontre du comité de parents et elle mentionne qu'ils ont travaillé sur les critères d'admission pour les élèves qui veulent s'inscrire dans une école autre que celle du bassin d'appartenance. Ils ont lu la politique 341.

Les membres du comité de parents ont également regardé le calendrier scolaire 2022-2023.

M^{me} Viviane Bauge mentionne que les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire de Donnacona s'intéressent également au dossier sur l'accessibilité à mobilité réduite.

9. Correspondance

Aucune correspondance.

10. Affaires diverses :

a) TEVA (*Démarche de transition de l'école vers la vie active*)

M^{me} Chantal Sanders se questionnait sur les rôles de chacun des intervenants dans les TEVA. M^{me} Céline Morasse mentionne que les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire sont impliquées dans les TÉVA.

11. Date et endroit de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 17 janvier 2022 à 19 h 15. En fonction du contexte, la rencontre se fera soit en présentiel à la salle du conseil au Centre administratif Michel-Pagé à Donnacona ou en virtuel en rencontre TEAMS.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M^{me} Mireille Faucher et appuyée par M. Jean-François Ouellet à 21 h 20.

Durée : 2 h 05

Secrétaire de la rencontre : M^{me} Mélanie Gilbert

Signature de la président



Signature de la secrétaire